

## Fiche 3 R (Résumé)

02 février 2024

## LES DÉCHETS RADIOACTIFS

Les déchets radioactifs sont classés en grandes familles selon leur niveau de radioactivité et leur durée de vie. À chaque famille est associé un mode de traitement spécifique et une élimination vers une filière appropriée.

Les déchets TFA (très faible activité), majoritairement issus de l'exploitation et du démantèlement des installations nucléaires, sont stockés au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de l'Aube<sup>1</sup>.

Les déchets FMA-VC (faible ou moyenne activité à vie courte), et dont le niveau de radioactivité est compris entre une centaine de Bq/g et un million de Bq/g, ont vocation à être stockés définitivement au Centre de Stockage de l'Aube (SCA) où ils peuvent être surveillés pendant environ 300 ans avant leur remise dans le domaine public.

Les déchets FA-VL (faible activité à vie longue), pour lesquels un centre de stockage à faible profondeur est à l'étude. Dans l'attente, ces déchets sont entreposés dans des installations spécifiques sur leur site de production.

Les déchets MA-VL (moyenne activité à vie longue), constitués majoritairement de rebuts de retraitement des combustibles usés (gaines et embouts), compactés sous forme de galettes et placés dans des conteneurs en inox. Ces derniers sont entreposés dans un entrepôt dédié, en attente d'être expédiés vers le stockage profond CIGEO.

Les déchets HA-VL (haute activité à vie longue), majoritairement constitués des résidus de retraitement des combustible usé (produits de fission et actinides mineurs), incorporés après calcination dans une matrice de verre. Le mélange est conditionné en conteneurs en inox, qui ont vocation à être transférés au centre de stockage profond CIGEO, à l'issue d'une période d'entreposage de 70 ans, délai nécessaire à leur refroidissement.

		Déchets dits à vie très courte contenant des radioéléments de période < 100 jours	Déchets dits à vie courte dont la radioactivité provient principalement de radionucléides de période ≤ 31 ans	Déchets dits à vie longue contenant majoritairement des radioéléments de période > 31 ans
Centaines de Bq/g	Très faible activité (TFA)	Gestion de décroissance radioactive sur le site de production	Recyclage ou stockage dédié en surface (installation de stockage du centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage de l'Aube)	
Millions de Bq/g	Faible activité (MA)	puis élimination dans les filières de stockage dédiées aux déchets conventionnels	Stockage de surface (centre de stockage des déchets de l'Aube)	Stockage à faible profondeur (à l'étude dans le cadre de la loi du 28 juin 2006)
Milliards de Bq/g	Moyenne activité (MA)			
•	Haute activité (HA)	Non applicable <sup>1</sup>	Stockage en couches géologiques profonde (en projet dans le cadre de la loi du 28 juin 2006)	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les déchets de haute activité à vie très courte n'existent pas

Siège:

## Classification des déchets radioactifs et des filières de gestion associés

Pour en savoir plus <u>la fiche argumentaire</u>



La France est le premier pays au monde à considérer l'ensemble de ces déchets comme des déchets radioactifs et à les stocker dans une installation spécifique.

ARCEA/GAENA - CEA/FAR - 92265 Fontenay aux Roses Cedex Contact rédaction : ARCEA/GAENA - Bât 608- 91191 Gif sur Yvette Cedex Tél.01 69 08 96 87 e-mail: arcea.sac@free.fr https://www.energethique.com/